



Litige avec un courtier - démarches à suivre?

Par **audrey**, le **18/01/2010** à **17:48**

Bonjour,

Je suis en train d'acheter un appartement et je suis passée par un organisme de courtage qui n'a pas respecté les procédures.

Nous avons dû attendre 30 jours au total entre le moment où il a commencé à démarcher les banques et le jour où nous avons signé l'accord de principe. (10 jours normalement prévus mais une erreur commise de leur part qui a retardé la signature notamment une offre à 197000€ budgétée par notre courtier au lieu des 182 000€ souhaités).

3 banques ont accepté notre dossier mais seulement 1 nous a été présenté par le courtier (Peut être pour la commission qui était plus intéressante pour lui).

Ils nous ont dit que la seule condition était de prendre l'assurance habitation chez eux. (Hors nous avons dû également souscrire à une CB à 120€ l'année et des frais de l'ordre de 2300€ (Crédit logement) non évoqués lors de notre Rendez-vous chez le courtier).

Après signature de l'accord de principe nous aurions dû être recontactés dans les 48h, seulement l'organisme de courtage n'a envoyé un mail demandant à la banque de nous contacter 18 jours après et seulement 2 jours avant de remettre notre offre au notaire. (Avec entre temps de nombreuses relances téléphoniques effectuées sans succès).

Voilà 1 mois 1/2 que nous aurions dû remettre notre accord de la banque et nous avons su que l'organisme de courtage n'avait pas fourni l'ensemble des documents que nous leurs

avons transmis pour la banque ce qui nous à fait reprendre la procédure depuis le début.(Diagnostiques, contrat de travail....)

Aujourd'hui nous sommes à 2 semaines 1/2 de la signature de l'acte notarial et nous n'avons toujours pas notre offre à remettre au notaire.

Nous devons alors décaler la date de signature et donc nous occasionner des frais que nous refusons de payer à cause de l'incompétence du courtier.

Pouvons-nous demander des dommages et intérêts ? Comment peut-on entamer une procédure qui ne nous occasionnerons pas de frais ?

Merci d'avance de votre réponse.